

Classification des exploitations du Grand Est

GROUPE 5 : Grandes exploitations spécialisées en cultures, situées en zone de plaine

Sous-ensemble à dominante Elevage

- Groupe 1** : Moyennes exploitations, cultures et élevage intensif
- Groupe 3** : Petites exploitations herbagères
- Groupe 4** : Grandes exploitations d'élevage bovin avec cultures

Sous-ensemble à dominante Grandes Cultures

- Groupe 2** : Petites exploitations de cultures, avec ou sans élevage
- Groupe 5** : Grandes exploitations spécialisées en cultures

Sous-ensemble à dominante Cultures Permanentes

- Groupe 6** : Grandes exploitations
- Groupe 7** : Petites exploitations

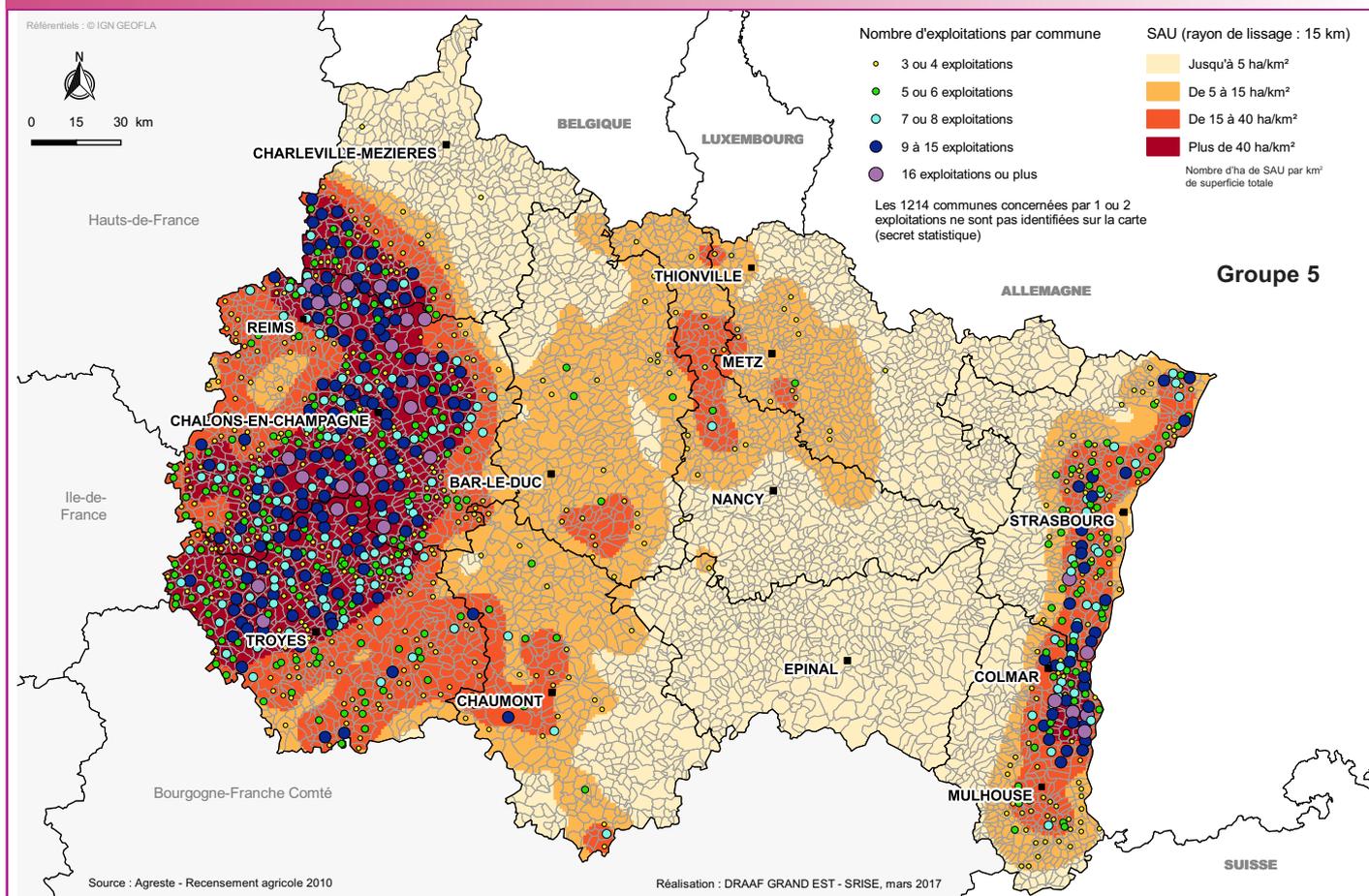
Etude sur le champ des exploitations de plus de 25 000 euros de PBS

Avec 7 803 exploitations, le groupe 5 est le plus représenté en nombre. Il occupe également la plus grande surface agricole, soit 33 % de la SAU de la région ou encore 44 % des terres labourables. Situées en zones de plaine, les exploitations sont très spécialisées en productions végétales, la présence d'un cheptel est rare. Les assolements se composent de céréales, d'oléoprotéagineux et de cultures industrielles. Localement, on remarque une certaine diversité tant sur les cultures que sur les techniques culturales (irrigation).

La main-d'œuvre est peu importante et essentiellement familiale. Un tiers des chefs d'exploitation pratique une autre activité que l'agriculture, assurant ainsi un complément de revenu.

Le résultat de l'exploitation s'élève à 69 000 € en moyenne, inférieur au niveau régional. Cependant, une fois ramené à l'actif non salarié, il est de 57 300 € et présente le niveau le plus élevé des groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes.

Densité géographique des exploitations du groupe 5



Les stratégies mises en œuvre :

- Diversité des productions végétales permise par les différents terroirs
- Pratiques culturales intensives (fertilisation, protection phytosanitaire, irrigation)
- Exploitations qui nécessitent peu de main-d'œuvre à l'hectare
- Pluriactivité des chefs d'exploitation

Une dispersion marquée de la PBS

7 803 exploitations composent le groupe 5, soit 23 % de l'ensemble Grand Est. Ce sont des structures de taille modérée. En effet, la PBS est de 158 000 €, moyenne inférieure à l'ensemble régional. Elle est cependant bien supérieure à celle du groupe 2, de 98 000 €, autre groupe de grandes cultures aux structures plus petites et moins spécialisées.

Comme le groupe 2, la PBS présente une dispersion relativement importante. Le quart inférieur des exploitations a une PBS de moins de 79 400 € et le quart supérieur a une PBS de plus de 196 300 €. C'est la diversification de l'assolement et l'introduction des cultures industrielles qui contribuent à augmenter la taille économique des exploitations. Malgré cette dispersion, les 3/4 des exploitations ont une PBS entre 50 000 et 250 000 €.

L'orientation des productions est clairement végétale : la part de la PBS végétale est de 99% en moyenne pour l'ensemble du groupe. Une activité d'élevage est présente dans seulement 2% des exploitations. La SAU moyenne, de 122 ha, est supérieure à la moyenne régionale. Cependant, elle reste en deçà de la SAU moyenne de

Des structures de taille modérée, souvent en société

	Groupe 5				Grand Est
	1 ^{er} quartile	Médiane	Moyenne	3 ^{ème} quartile	Moyenne
PBS en euros	79 380	126 109	157 947	196 266	194 813
SAU en ha	64,1	106,2	121,6	159,4	86,1
UGB totales	0	0	3,3	0	52,2
UTA totales	1,00	1,13	1,38	1,75	2,01

Source : Recensement agricole 2010

130 ha de l'ensemble des groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes.

La main-d'œuvre mobilisée est comparable à celle du groupe 2, qui exploite une SAU de 86 ha en grandes cultures, avec un petit atelier d'élevage. La dispersion des UTA est identique pour les 2 groupes.

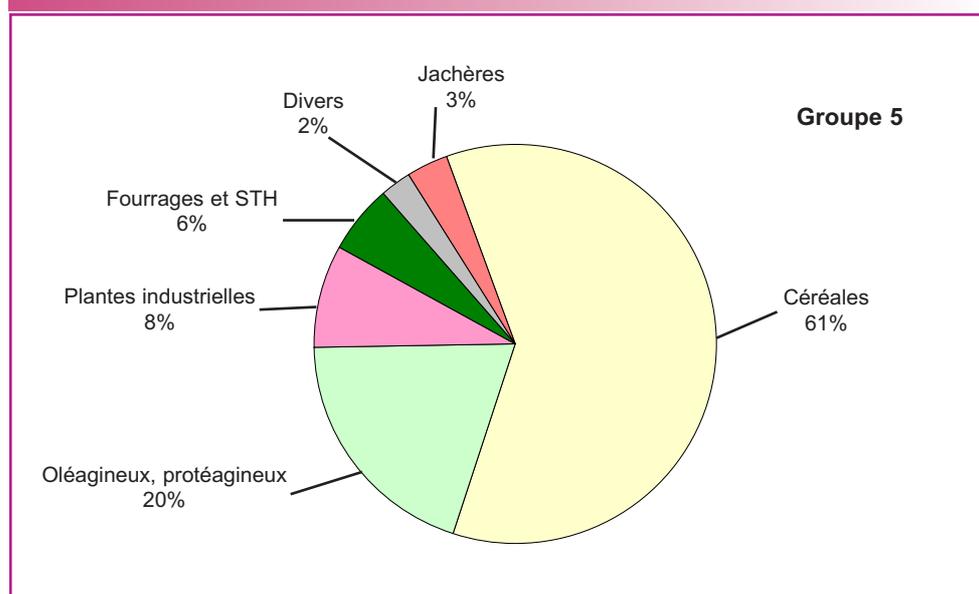
61% des exploitations sont en société. L'EARL est la forme la plus répandue. Dans 62% des cas, elle est composée par deux associés et plus. Les autres formes sociétaires sont des sociétés civiles (SCEA...). Le GAEC est une forme juridique minoritaire.

	Groupe 5	Grand Est
Exploitations individuelles	3 037	17 030
GAEC	297	3 091
EARL	3 305	10 000
Autres formes sociétaires	1 164	3 743
Nbre total d'exploitations	7 803	33 864

Source : Recensement agricole 2010

29% des exploitations sont propriétaires d'au moins la moitié du foncier exploité. Ces exploitations se situent dans les plaines, préférentiellement dans la Marne, l'Aube et le Haut-Rhin, hors zones herbagères et viticoles. Seules 5% des exploitations sont en zone défavorisée.

Une diversification des cultures dans la SAU



Source : Recensement agricole 2010

Des cultures diversifiées

Le groupe 5, le plus représenté en nombre d'exploitations, occupe la superficie agricole la plus importante de la région avec 33%. C'est de loin le groupe qui cultive le plus de terres labourables, soit 44%.

La SAU est majoritairement enssemencée en céréales et en oléoprotéagineux. Une part non négligeable de plantes industrielles vient compléter les rotations. On trouve également des surfaces fourragères, principalement constituées de prairies temporaires (luzerne, trèfle). La proximité d'usines de déshydratation assure un débouché immédiat pour ce type de production.

L'assolement moyen se décompose en 38 ha de blé, 23 ha d'orge, majoritairement de printemps et 12 ha de maïs. Les oléagineux sont essentiellement du colza avec 18 ha et du tournesol avec 2 ha. Les protéagineux occupent 3 ha. Parmi les plantes industrielles, on trouve principalement la betterave, avec 9 ha. Les exploitations du groupe 5 laissent enfin des terres en jachère, à hauteur de 3,5 ha en moyenne.

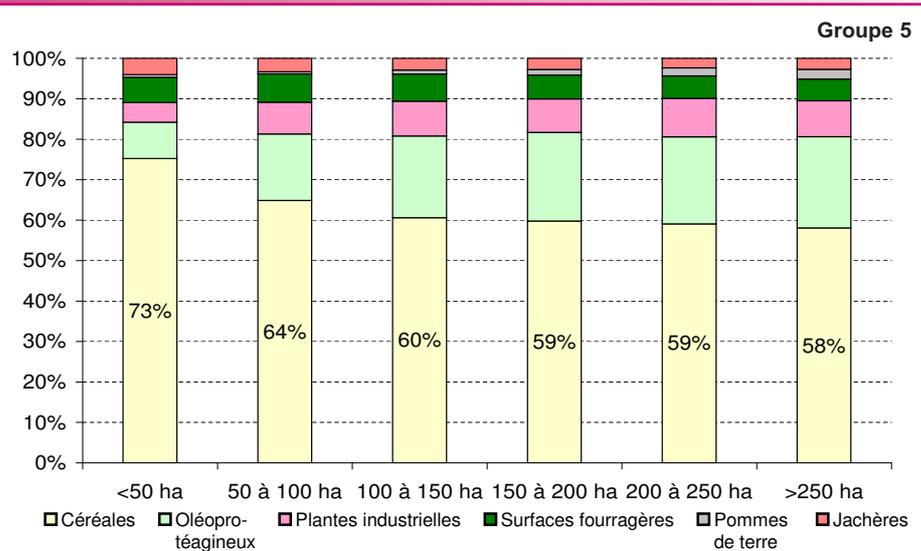
La SAU moyenne des exploitations qui produisent des betteraves (47% du groupe) est plus grande que celle de la région, soit 139 ha. La surface moyenne implantée en betterave est de 21 ha.

Parmi les productions diverses, on compte les pommes de terre dans 13% des exploitations du groupe : la surface implantée est alors de 13 ha. La diversité des cultures s'illustre aussi par la culture du houblon. Relativement rare, elle est localisée dans le Bas-Rhin et nécessite des installations spécifiques, en palissade, sur les parcelles. Une exploitation qui produit du houblon en cultive 9 ha en moyenne. De même dans le Bas-Rhin, la culture du tabac est également présente avec 130 producteurs à hauteur de 6,5 ha en moyenne par exploitation. A l'échelle du Grand Est, des productions végétales plus anecdotiques s'ajoutent également dans l'assolement : des cultures de légumes secs et frais en plein champ.

Dans les exploitations ayant plus de 100 ha de SAU, les proportions des différents types de culture ne varient que très peu : 59% de céréales, 21% d'oléoprotéagineux, 9% de plantes industrielles, 6% de surfaces fourragères, 2% de pommes de terre et 3% de jachère.

19% des exploitations du groupe utilisent l'irrigation, alors qu'elles ne sont que 7% au

Proportion des différents types de cultures selon la surface exploitée



Source : Recensement agricole 2010

niveau régional. C'est le taux le plus élevé de tous les groupes. Les cultures concernées sont en premier lieu le maïs et dans une moindre mesure le blé. 67% de la surface en légumes et fruits frais est irriguée. L'irrigation est largement pratiquée en Alsace et dans les départements de la Marne et de l'Aube. Dans le Haut-Rhin, 72% des exploitations pratiquent l'irrigation et 82% d'entre elles le font sur plus de la moitié de leur SAU.

34% des exploitations ont des équipements ventilés pour stocker une partie de leur production. La capacité de stockage est en moyenne de 6 500 quintaux. Cette pratique est plus fréquente dans la Marne et l'Aube.

150 exploitations détiennent un cheptel. Ce sont essentiellement des élevages hors-sol de porcins ou de volailles. D'ailleurs, 62% de ces exploitations n'ont pas de surfaces fourragères.

Une main-d'œuvre familiale

Ces exploitations se caractérisent par la présence de main-d'œuvre familiale, qui représente 80 % des UTA. Les chefs d'exploitation se déclarent à temps complet un peu moins de six fois sur dix. Les structures sont dirigées, comme le groupe 2, autre groupe de grandes cultures, par 1 ou 2 chefs d'exploitation dans 90 % des cas. La forme sociétaire est plus fréquente que dans les autres groupes notamment les EARL qui emploient 46% de la main-d'œuvre des chefs d'exploitation contre moins de 35% en moyenne régionale. Ramené à l'hectare, ces structures valorisent moins d'emploi : la médiane représente 1 UTA pour 100 hectares soit deux fois moins que l'indicateur régional, de 2,14 UTA/100 ha. La main-d'œuvre occasionnelle est bien moins importante que dans les autres groupes, 7% des UTA totales contre 13% en moyenne régionale.

Le taux de renouvellement* est de 1,4. Il est l'un des plus faibles de tous les groupes et est inférieur à la moyenne régionale de 1,7. Le nombre de jeunes dépasse seulement d'un quart les personnes susceptibles de prendre leur retraite, 27% des exploitations n'ont pas de projet de reprise contre 25% en moyenne régionale. Cependant pour

Répartition du travail (UTA)

	Groupe 5	Grand Est
Chefs et coexploitants	7 514	36 666
Conjoints non coexploitants	653	4 923
Autres actifs de la main-d'œuvre familiale	489	3 370
UTA familiales	8 656	44 959
Salariés permanents hors main-d'œuvre familiale	959	12 427
Saisonniers, occasionnels	755	8 914
Travail réalisé par les CUMA	13	48
Travail réalisé par les ETA	407	1 699
UTA Salariées	1 419	16 078
UTA totales	10 791	68 047

Source : Recensement agricole 2010

46% des exploitations, le chef est âgé de moins de 50 ans et la question de la succession ne se pose pas encore. De plus, la part des responsables de plus de 60 ans est de 13,8% soit 1 point de plus que la moyenne régionale alors que celle des moins de 40 ans n'est que de 19% soit trois points de moins.

Cette situation est contrastée, mais bien meilleure que celle du groupe 2 représentant les structures céréalières moyennes dont la pyramide des âges semble encore moins favorable.

Le taux de féminisation des chefs et coexploitants apparaît légèrement inférieur à la moyenne (24% contre 27,5%). Par contre,

la présence de femmes parmi les autres membres de la famille est plus importante que les autres groupes (69% contre 64%). L'âge est aussi un facteur discriminant car les femmes ne représentent que 14% des moins de 40 ans mais 40% des plus de 60 ans.

Les chefs d'exploitation bacheliers sont en proportion plus nombreux que la moyenne régionale (47% contre 41%). Ce constat est encore plus vrai pour les autres membres de la famille puisque plus de la moitié des autres personnes déclarent avoir le baccalauréat contre 45% en moyenne régionale.

* Taux de renouvellement : nombre de chefs de moins de 40 ans/ nombre de chefs de plus 60 ans

Le groupe 5 emploie 1 284 salariés hors cadre familial. Cette main-d'œuvre est présente dans 13% des exploitations. La plupart sont des ouvriers agricoles et dans une moindre mesure des cadres et des techniciens. La moitié de ces salariés sont employés à temps plein ; le taux de féminisation est bas. Le recours à un groupement d'employeurs représente 13% de la main-d'œuvre salariée. S'ajoutent également des stagiaires en alternance.

Les salariés hors cadre familial de moins de 40 ans représentent un salarié sur deux.

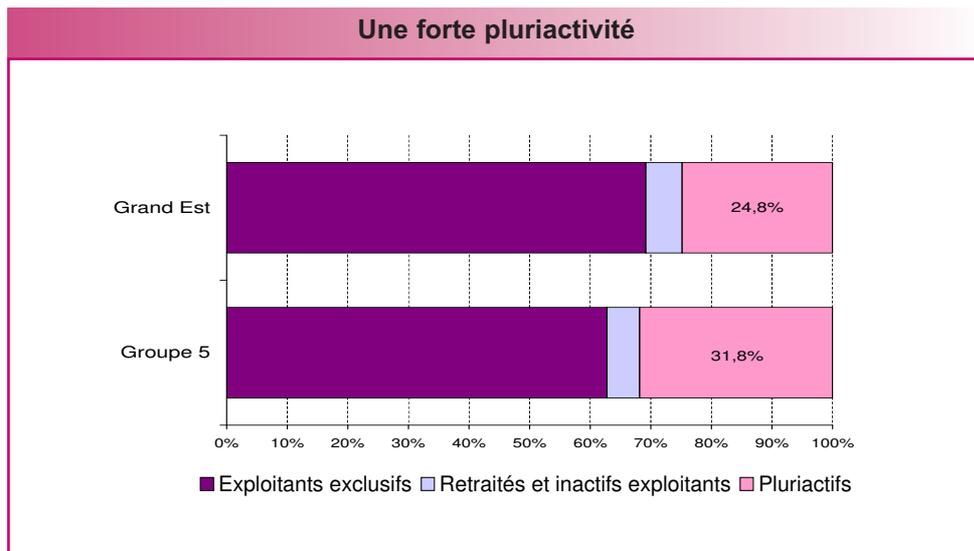
Un tiers des chefs pluriactifs

La pluriactivité est importante puisque près d'un tiers des chefs d'exploitation exerce une autre activité non agricole. Dans ce cas, il s'agit autant d'une activité principale que secondaire, qui représente respectivement 12% et 14% des responsables d'exploitation. Plus de 1 100 chefs et coexploitants sur les 10 000 assurent une activité d'employé ou de cadre intermédiaire, soit 11%, contre une moyenne régionale de 9,4%. Ce taux est le plus élevé après celui du groupe 7 des petites exploitations de Cultures Permanentes et du groupe 2, autre groupe à dominante Grandes Cultures.

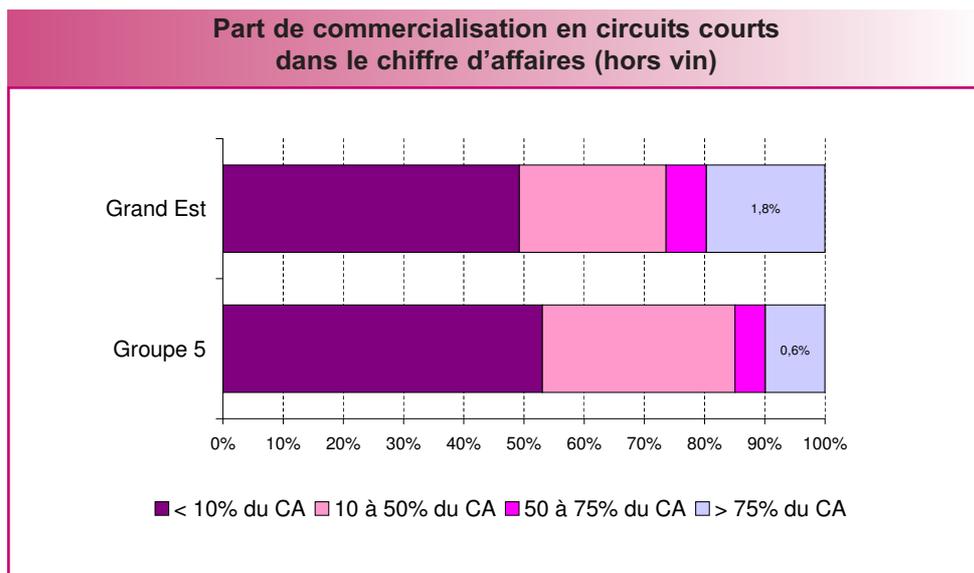
Ces exploitations pluriactives sont conduites par une personne voire deux dans près de 97% des cas. De plus, les autres personnes de la famille ne participent pas aux travaux dans un quart de ces exploitations. Les retraités représentent 3,1% d'entre eux contre 3,7% dans la région. Le plus souvent il s'agit de parents qui se déclarent à tort chef d'exploitation mais assurent un complément de main-d'œuvre dans ces exploitations.

Peu de diversification

Les céréaliers s'orientent peu vers des circuits courts et livrent généralement leur production à des coopératives ou des entreprises. Seules 6% des exploitations commercialisent tout ou partie de leur production en circuits courts, contre 9% en moyenne régionale. Ce choix reste marginal pour un groupe qui préfère soit avoir une structure de taille suffisamment importante, soit exercer parallèlement une activité non agricole. En cas de commercialisation directe ou réalisée par un intermédiaire, l'activité représente presque toujours moins de 10% du chiffre d'affaires.



Source : Recensement agricole 2010



Source : Recensement agricole 2010

Les activités de diversification complètent le revenu de 1 600 exploitations, soit 16% du groupe, contre 13% des exploitations de la région. Marginale, la diversification n'excède généralement pas 10% du chiffre d'affaires. Ce sont des activités de travail à façon, agricole ou non, de transformation du bois...

Le groupe 5 est le moins concerné de tous les groupes par la production sous signe de qualité : seules 20% des exploitations déclarent suivre un cahier des charges. Ce constat demeure le même pour les signes officiels de qualité hors viticulture (IGP, Label Rouge, AOP, certificat de conformité), puisqu'ils concernent moins de 0,5% des exploitations contre 2,5% dans la région.

Contexte économique de l'année 2010

Les aides et les résultats économiques présentés ici concernent l'année 2010. Les nouvelles mesures propres au bilan de santé de la PAC entrent en application. Suite à l'année catastrophique de 2009, la conjoncture s'inscrit dans un contexte de redressement des prix des productions végétales, qui compense les baisses des rendements dues à des conditions météorologiques défavorables. La situation du secteur laitier connaît également une accalmie, contrairement au secteur de la viande toujours impacté par la faiblesse des cours.

Des exploitations bénéficiaires du 1^{er} pilier

Les exploitations du groupe 5 ont perçu 329 millions d'euros en 2010, soit 34% des aides PAC du Grand Est. Ce sont presque exclusivement des aides découplées et couplées végétales du 1^{er} pilier. L'absence d'élevage et la localisation des exploitations hors zones défavorisées font que le 2^{ème} pilier est marginal (1,4 millions d'euros) et

est constitué essentiellement par la mesure rotationnelle.

L'aide moyenne par exploitation, de 42 100 €, est de même ordre que la moyenne des groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes. Ramené à l'hectare, le montant est l'un des plus élevés de tous les groupes, 347 €/ha, alors qu'il est de 332 €/ha pour les groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes.

5% d'aides couplées végétales

	Groupe 5	Grand Est
Aide découplée	94,5%	89%
Aides couplées végétales	5%	3%
Aides couplées animales	0%	4%
Aides 2 ^{ème} pilier	0,5%	4%
Total, en millions d'euros	328,7	954,6

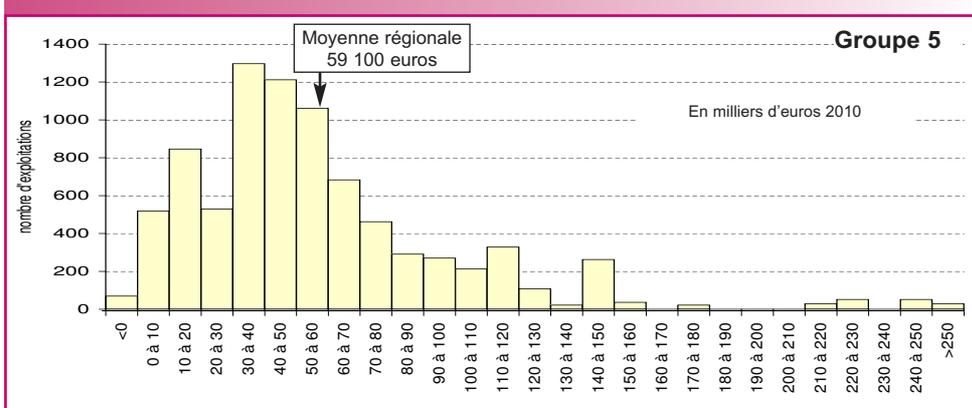
Sources : ASP, SSP, aides 2010

Le résultat moyen le plus élevé des groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes

En 2010, le résultat moyen est de 69 000 € par exploitation, inférieur à la moyenne régionale de 78 100 €. Le résultat dégagé à l'actif non salarié, de 57 300 € en moyenne, est le plus élevé de tous les groupes hors Cultures Permanentes, pour lesquels la moyenne est de 44 600 €. La moyenne de l'ensemble des exploitations du Grand Est est de 59 100 € par actif non salarié.

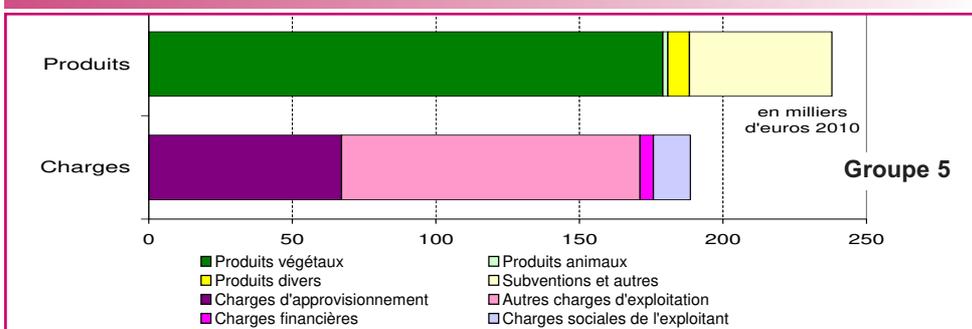
17% des exploitations ont dégagé un résultat inférieur à 20 000 € par actif non salarié contre 19% au niveau régional. La part des résultats négatifs est inférieure à 1%.

Distribution du résultat 2010 (RCAI/UTANS)



Source : RICA 2010

Des produits supérieurs aux charges grâce aux subventions



Source : RICA 2010

Une pression en intrants forte

Les charges moyennes d'exploitation s'élèvent à 176 000 €, inférieures à la moyenne régionale de 190 500 €.

38% sont des consommations intermédiaires, soit 542 €/ha. Les engrais et les produits phytosanitaires sont les premiers postes de dépenses avec respectivement 207 €/ha et 152 €/ha. Ces ratios sont plus élevés que ceux calculés pour le groupe 2, autre groupe à dominante Grandes cultures, avec 154 €/ha et 139 €/ha. Bien que la SAU moyenne des exploitations du groupe 5 soit beaucoup plus élevée (122 ha contre 86 ha), la pression en intrants est plus forte. Cela tient à leur caractère plus spécialisé, à des pratiques culturales plus intensives mais aussi à la diversité des cultures semencées. Les semences représentent également un poste de dépense important avec 106 €/ha.

Les autres charges d'exploitation pèsent pour 104 000 € et prennent une part de 59% de l'ensemble. Ramenées à l'hectare, elles sont plus modérées que la moyenne des groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes, avec 900 € contre 974 €. Elles sont également bien inférieures à cel-

les du groupe 2, qui s'élèvent à 1 502 €/ha. C'est la dotation aux amortissements qui est la plus lourde avec 294 €/ha, mais c'est le niveau le plus faible de tous les groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes, qui est de 334 € en moyenne. L'équipement nécessaire à ce type d'exploitation est en effet plus limité que pour les exploitations d'élevage. Les fermages viennent ensuite avec un montant de 169 €/ha.

Les charges financières sont de 36 €/ha, niveau le moins élevé de tous les groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes.

Les charges sociales de l'exploitant, soit 126 €/ha, s'ajoutent à ces charges propres à la production et au fonctionnement de

l'exploitation ; elles sont variables d'une année sur l'autre puisque calculées en fonction des résultats précédents, annuellement ou en moyenne triennale.

Les subventions d'exploitation permettent de couvrir l'ensemble des charges liées à la production et aux structures. Pour 19% des exploitations, les aides sont supérieures au résultat courant avant impôt, contre 29% pour les exploitations du groupe 2.

La rentabilité moyenne s'établit à 45%. Pour 92% des exploitations, elle est considérée comme bonne puisque supérieure à 30%. Au niveau régional, cette proportion est un peu en deçà, avec 89%.

Les capitaux propres couvrent les immobilisations

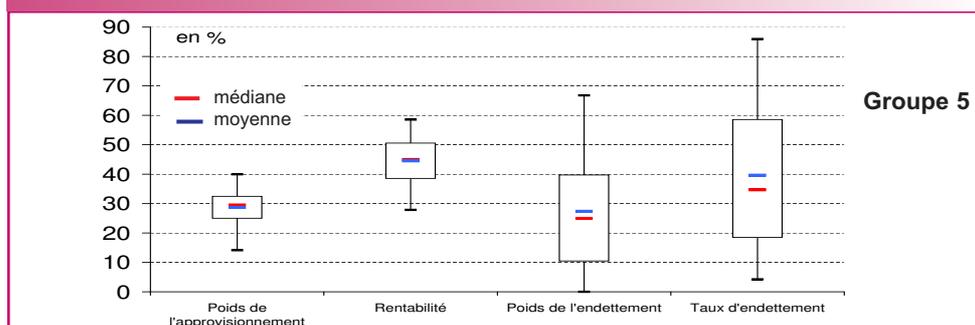
	Groupe 5		Grand Est	
	En milliers d'euros	Part dans le total actif	En milliers d'euros	Part dans le total actif
Foncier	44,5	11%	96,1	16%
Constructions	21,7	5%	56,3	9%
Installations techniques	8,4	2%	9,2	2%
Matériel et outillage	100,2	25%	79,1	13%
Plantations	1,0	0%	7,2	1%
Animaux reproducteurs	0,0	0%	25,1	4%
Actif immobilisé	211,2	53%	295,6	49%
Avances aux cultures	21,3	5%	14,5	2%
Stocks de produits	43,4	11%	170,0	28%
Créances	45,6	11%	50,9	8%
Actif circulant	185,1	47%	311,7	51%
Total actif	397,2		608,7	

Source : RICA 2010

	Groupe 5		Grand Est	
	En milliers d'euros	Part dans le total passif	En milliers d'euros	Part dans le total passif
Capitaux propres	238,6	60%	411,4	68%
Dettes financières	109,0	27%	135,0	22%
dont long et moyen terme	102,9	26%	120,7	20%
dont court terme	6,1	2%	14,3	2%
Autres dettes à moins d'un an	9,5	2%	8,9	1%
Dettes d'exploitation	40,2	10%	53,4	9%
Total dettes	158,6	40%	197,3	32%
Total passif	397,2		608,7	

Source : RICA 2010

Dispersion de quelques ratios économiques



Source : RICA 2010

Lecture en progression croissante :

Pour 5% des exploitations, le poids de l'approvisionnement est inférieur à 14%. Pour 25% des exploitations, il est inférieur à 25%. La moyenne est de 29%, la médiane est de 30%. Pour 75% des exploitations, le poids de l'approvisionnement est inférieur à 32%. Pour 95% des exploitations, il est inférieur à 40%.

Méthodologie et définitions

Etude basée sur l'analyse des 33 700 exploitations du recensement agricole 2010 de la région Grand Est, dont la PBS est supérieure à 25 000 €.

La première étape consiste à définir, à dire d'experts, des variables pour qualifier les exploitations selon la taille, les caractéristiques, l'intensification, la spécialisation et la diversification. L'approche a été complétée de données économiques par l'appariement des bases Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) et Aides PAC. Une classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de distinguer 3 sous-ensembles (Elevage, Grandes Cultures, Cultures Permanentes) et 7 groupes.

La deuxième étape suit l'évolution des groupes entre 2010 et 2016, grâce à l'appariement des données de l'Enquête Structure des Exploitations Agricoles (ESEA).

La troisième étape propose un suivi d'indicateurs économiques sur un panel de 570 exploitations de 2010 à 2015. Pour le groupe 5, l'échantillon réunit 207 exploitations.

PBS : Production Brute Standard. **SAU** : Surface Agricole Utilisée. **STH** : Surface Toujours en Herbe. **SF** : Surface Fourragère. **UGB** : Unité Gros Bovin. **UTA** : Unité-Travail-Année. **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation. **RCAI** : Résultat Courant Avant Impôt. **UTANS** : Unité de Travail Non Salaré. **PAC** : Politique Agricole Commune. **Poids de l'approvisionnement** : Charges d'approvisionnement / Production de l'exercice + Subventions. **Rentabilité** : Excédent Brut d'Exploitation / Production de l'exercice + Subventions. **Poids de l'endettement** : Annuités long et moyen terme + Frais financiers court terme / Excédent Brut d'Exploitation. **Taux d'endettement** : ensemble des dettes / total de l'actif. **ETA** : Entreprise de Travaux Agricoles. **CUMA** : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole.

Publication disponible sur le site internet www.draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)

Complexe agricole du Mont Bernard - Route de Suippes - CS 60440

51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Tél : 03 26 66 20 01 - Fax : 03 26 21 02 57

Courriel : srise.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr

- Directeur régional : Sylvestre CHAGNARD
- Directeur de publication : Claude WILMES
- Rédacteur en chef : Sylvain SKRABO
- Rédacteurs : Sandrine ZORN - Claude WILMES
- Composition : DRAAF Grand Est / Srise, site de Metz
- Dépôt légal : à parution
- N° ISSN : 2496-5480



Une part d'immobilisations réduite

L'actif du bilan présente une valeur totale moindre que le niveau moyen régional. Les immobilisations et l'actif circulant sont plus équilibrés que dans les autres groupes et prennent respectivement une part de 53% et 47% de l'actif. Le matériel et l'outillage, ainsi que le foncier, occupent la plus grande part des immobilisations. L'intensité en capital, c'est-à-dire la quantité d'actifs immobilisés nécessaires pour produire 10 000 € de valeur ajoutée est de 37 000 €, supérieure à celle du groupe 2, de 29 400 €, mais bien inférieure à celle des groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes de 51 500 €.

L'actif circulant est conséquent et constitué des stocks de produits, des avances aux cultures et des créances.

Un endettement modéré

Les capitaux propres suffisent à couvrir les immobilisations et assurent ainsi une stabilité financière. L'ensemble des dettes tous types confondus représentent 40% du passif, proportion plus élevée que le groupe 2, avec 34%, mais qui reste en deçà du sous-ensemble Elevage, où ce taux est de 45%.

Comme les structures sont plus grandes, une fois ramenées à l'hectare, les dettes financières sont bien moins élevées que celle du groupe 2 : 943 € contre 1 300 €. Les dettes non financières sont également moins importantes avec respectivement 418 €/ha et 523 €/ha.

Le fond de roulement permet de financer 9,2 mois de charges ; cet indicateur économique est de niveau convenable dans le cas d'une exploitation de grandes cultures, qui a un cycle de production long et doit financer les avances aux cultures. La trésorerie nette, de 24 800 € en moyenne, est la plus élevée des groupes hors sous-ensemble Cultures Permanentes. Et on constate, comme pour le groupe 2, une proportion modérée d'exploitations avec une trésorerie nette négative (24%), inférieure au niveau régional (27%).

L'investissement est modéré : il s'élève à 26 000 €, légèrement supérieur à la moyenne régionale de 24 600 €.